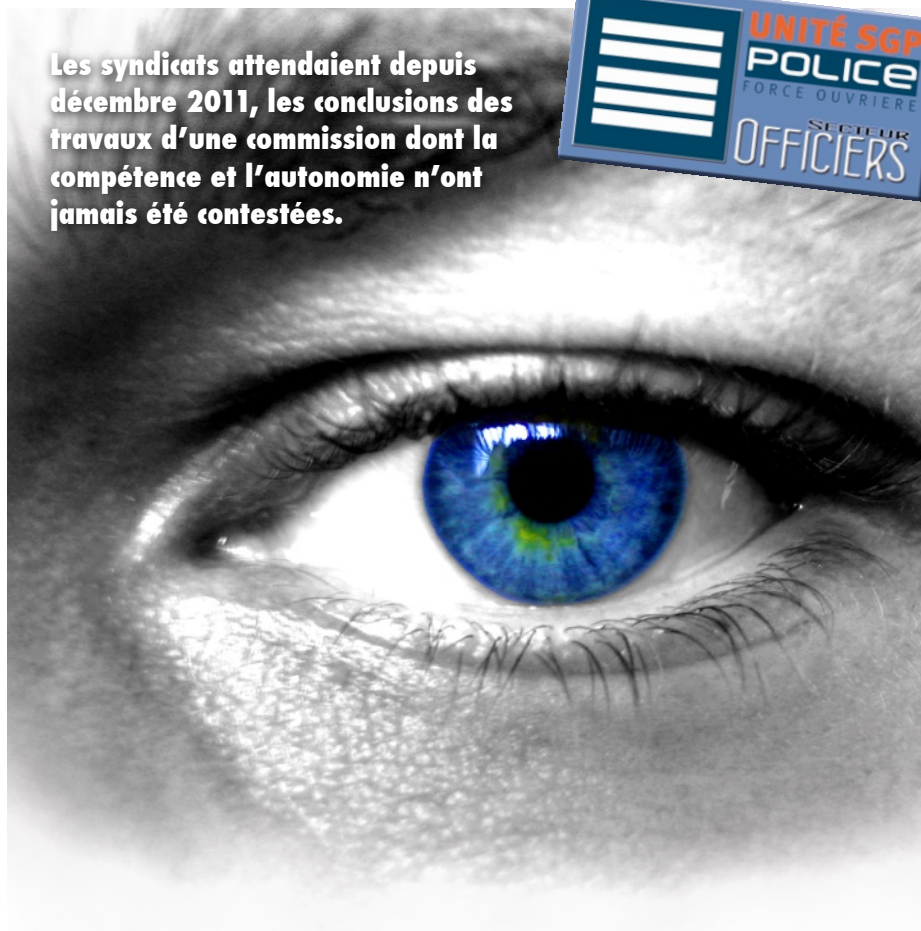


OFFICIERS DE POLICE !

Les syndicats attendaient depuis décembre 2011, les conclusions des travaux d'une commission dont la compétence et l'autonomie n'ont jamais été contestées.



La dépeche de l'AISG sur le rapport IGA/IGPN

L'IGA propose à Claude Guéant de maintenir deux corps distincts de commissaires et d'officiers.

«Les incidences d'une fusion du corps des commissaires et du corps des officiers de la police nationale « seraient essentiellement politiques et symboliques au regard de la satisfaction collective - indéniable, mais combien illusoire - que la fusion serait susceptible d'apporter au corps riche, diversifié, engagé pour le service de l'État que représentent les officiers ». Une réforme de ce type « ne résoudrait en elle-même aucune des difficultés majeures que rencontre actuellement la police nationale dans la gestion de ses personnels ». Telles sont les principales conclusions exprimées par l'inspection générale de l'administration et l'inspection générale de la police nationale dans la synthèse de leur rapport sur « l'harmonisation des filières métiers et l'adaptation de la fonction hiérarchique dans la police nationale ». AISG s'est procuré ce document de trois pages qui, selon le cabinet du ministère de l'Intérieur contacté par AISG, lundi 22 février



2012, vient d'être remis au ministre de l'Intérieur.

« La fusion des deux corps pourrait paraître rapidement comme un leurre, source de nouvelles frustrations et amertumes pour les officiers [...]. L'axe de décision doit donc porter sur l'intérêt réel, l'opportunité et les inconvénients possibles d'une telle réforme », résumait l'IGA et l'IGPN.

DÉVELOPPER LA VOIE D'ACCÈS PROFESSIONNELLE

« La mission propose de maintenir deux corps distincts en poussant pleinement

la logique engagée avec la voie d'accès professionnelle », précisent les inspecteurs, qui ont examinés plusieurs hypothèses possibles allant du statu quo à la fusion complète des deux corps. « La suppression du concours externe doit être écartée : elle présenterait plus d'inconvénients que d'avantages. En termes de perspectives nouvelles de carrière pour les officiers, son impact serait de surcroît insignifiant », préconise la synthèse. Le document recommande de « mettre l'accent avec force sur la valorisation d'un dispositif qui complète de manière intéressante les voies traditionnelles et reconnues du concours externe et du concours interne ».

Selon la mission d'inspection, « les vraies solutions - durables, acceptables, rationnelles - passent par une modernisation et une homogénéisation de la gestion des ressources humaines. Des améliorations directes et immédiates peuvent être apportées par un assouplissement et une dynamisation des procédures originales qui ont déjà été esquissées en matière de promotion interne ».

Rejoignez-nous et construisons un corps avec des valeurs humaines en



2012

Unité SGP POLICE
75 Bd Mac Donald
75019 Paris

unite-sgpofficiers@orange.fr

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

Rappel des points forts de notre projet



Création de deux grades de Lieutenant-Colonel et Colonel de Police

Indices HEA et HEB

Fusion LT et CNE, favorisant ainsi un passage AUTO

La direction de l'opérationnel aux Officiers.

Reprise de la déflation du CCD pour arriver à 1000

Déflation du CC à 8000 voire 7000

« CE RAPPORT N'ENGAGE PAS LE MINISTRE »

Joint par AISG, l'entourage de Claude Guéant souligne que le rapport conduit par l'IGA « n'engage pas le ministre. Les rapporteurs présentent leur vision, le ministre prendra sa décision. Sur les propositions émises, deux ou trois pourraient se dégager. Mais rien n'est encore arrêté ». Une réunion doit se tenir cette semaine au cabinet du ministre en prévision de la présentation du rapport aux syndicats, mardi 28 février 2012.

Le ministre de l'Intérieur avait annoncé le lancement de la mission d'inspection lors d'une rencontre avec les syndicats en mai 2011 (AISG n°3281). Au cours de cette rencontre, Claude Guéant avait également annoncé le rapprochement, du point de vue juridique, des formations de commissaires et d'officiers de police au sein d'un établissement public unique (AISG n°4809). Il regroupe aujourd'hui l'ENSP de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône) et l'Ensop de Cannes-Ecluses (Seine-et-Marne).

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS A « CONTRIBUÉ À CRÉER DES FRUSTRATIONS »

Comme le constatent les inspecteurs de l'IGA et de l'IGPN dans leur synthèse, la réduction des effectifs de commissaires et d'officiers depuis la réforme des corps de 1995 « a contribué à créer des frustrations plus marquées dans le corps des officiers. Par ailleurs, l'allongement des durées de carrière lié au recul de l'âge des départs en retraite, et l'accélération des passages de grade conduisent à une forme de thrombose des grades sommitaux des deux corps. »

La mission, conduite par Arnaud Teyssier, Philippe Debrosse et Ariane Cronel pour l'IGA, et par Jérôme Leonnet, Marc Baudet et Jacques-Olivier Buczek pour l'inspection générale de la police nationale, a

rencontré « 150 personnes » qualifiées dans le cadre de cette mission. Les situations dans sept pays ou régions (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Espagne, Italie, Allemagne, Pologne et Québec) ont par ailleurs été analysées via les réponses d'un questionnaire adressé aux attachés de sécurité intérieure de ces pays. « La mission a pu travailler sans parti pris aucun sur ce qui lui a parfois été présenté comme 'le sens de l'histoire' ou le préalable à une éventuelle fusion de la police et de la gendarmerie nationales. La question du recrutement par concours externe de jeunes commissaires a été un des points importants du débat. »

Voici le détail des hypothèses formulées par le rapport :

Scénario « maintien des corps » :

- statu quo (maintien de deux corps et de l'équilibre des recrutements entre les différentes voies d'accès ;
- maintien de la logique du dispositif actuel, mais avec un renforcement significatif de la voie d'accès professionnelle (hypothèse privilégiée par les inspecteurs) ;
- évolution du dispositif actuel par la suppression du concours externe ;
- évolution du système actuel par création de grades supplémentaires chez les officiers et maintien du corps des commissaires.

Scénario « fusion des corps » :

- positionnement des grades de commissaires par analogie avec ceux de lieutenant colonel et colonel dans la gendarmerie ;
- positionnement du grade de commissaire en « tuilage » avec les grades d'officiers, avec la possibilité d'avancement accélérés par sélection interne.» (source AISG - Février 2012)

Nous sommes plus que
des syndicalistes
REJOIGNEZ-NOUS !

La vérité enfin dévoilée !

Depuis plusieurs mois, nous présentons notre projet



Le microcosme syndical est en ébullition. Mais cette annonce de la commission n'était-elle pas prévisible ?

D'ailleurs, à la lecture de certains écrits fratricides, n'aurait-elle pas été anticipée ?...

Réveil brutal

Chacun à son rythme, et en fonction des infos en sa possession, a pris ou va prendre conscience de l'impossibilité et de l'ineptie du corps unique dans le contexte « Fonction Publique » actuel.

Pour autant, l'avenir reste une formidable aventure pour le corps des officiers...

Avec respect et transparence, nous avons créé une structure qui nous ressemble. Nous allons poursuivre tous ensemble cette dynamique pour faire évoluer ce grand corps qu'est celui du **COMMANDEMENT.**

SECTION OFFICIERS

TÉL: 06 58 43 60 59
unite-sgpofficiers@orange.fr